

La notion d'Etat et le vocabulaire politique :

quelle progressivité ?

1^{ère} partie : en sixième

Les nouveaux programmes sont écrits par cycles, et nous invitent à penser la progressivité des apprentissages. Comment construire une notion aussi complexe que celle de l'Etat au cours des cycles 3 et 4 ?

Objectifs :

- Proposer quelques apports théoriques sur la notion d'Etat et sur sa construction historique.
- Réfléchir à la progressivité : comment entrer dans une notion complexe ? comment donner accès à un niveau d'abstraction supérieur ? comment définir des objectifs annuels en terme de vocabulaire ?
- Proposer quelques études (un lieu, un personnage, un texte juridique...) permettant d'entrer dans ces questions, et quelques pistes d'organisation des idées au sein des séquences.

I. Qu'est-ce qu'un Etat ?

- Un territoire borné par des frontières et une population régis par un pouvoir central (des personnes physiques habilitées à dire le droit et à le faire appliquer en recourant si besoin est à la contrainte).
- La clarification wébérienne : dans Economie et société (1922), Max Weber formule ainsi le seul point commun à toutes les formes d'Etat possibles : la monopolisation de la violence légitime.
- Max Weber distingue :
 - Des Etats patrimoniaux : Un gouvernement comparable à celui du chef de famille dans les sociétés patriarcales ; Une absence de distinction entre patrimoine du souverain et patrimoine public ; L'exercice du pouvoir n'est pas juridiquement borné
 - Des Etats modernes : Institutionnalisation : l'Etat est une entité abstraite indépendante de la personne des gouvernants ; Rationalisation : bureaucratie, recherche de l'efficacité ; Prévisibilité : application des textes juridiques en vigueur
- L'Etat est donc une construction historique (schématiquement : naissance dans l'Antiquité, affaiblissement à l'époque féodale, modernisation à partir du XII^{ème} siècle), mais quelle que soit l'époque des questions communes se posent : D'où vient le pouvoir ? Pour quelles raisons les hommes consentent-ils à ce pouvoir ? Quel est le rôle de la religion dans les logiques étatiques ? Le rôle de la violence, et notamment de la guerre ? Quelle forme doit prendre l'Etat pour être le meilleur possible ? Quel doit être le périmètre des missions de l'Etat ?

II. Quelques repères par cycle

- Cycle 3 : du souverain à l'Etat
 - En CM1 : le souverain : Clovis, Charlemagne, Louis IX, François 1^{er}, Henri IV, Louis XIV... donnent quelques repères sur le pouvoir royal (sacre, décisions, réalisations...). Louis XVI et Napoléon Bonaparte incarnent des ruptures et de nouvelles façons de gouverner.
 - En CM2 : la République vécue, abordée par le prisme des cérémonies, de l'école, des droits.

- **En sixième : les notions de royaume, empire, Etat.**
- **Cycle 4 : pouvoirs, formes et missions de l'Etat**
 - En cinquième : la notion de pouvoir, les liens entre pouvoirs politiques, religieux et sociaux (noblesse).
 - En quatrième : la réflexion sur la source et donc la légitimation du pouvoir, les différentes formes que revêt l'Etat
 - En troisième : la question du périmètre de l'Etat : jusqu'où étendre ses missions ? jusqu'où les faire reculer ?

III. La notion d'Etat en classe de sixième : premières organisations politiques et premières réflexions sur le pouvoir

Th. 1 Séq. 3 : Premiers Etats, premières écritures

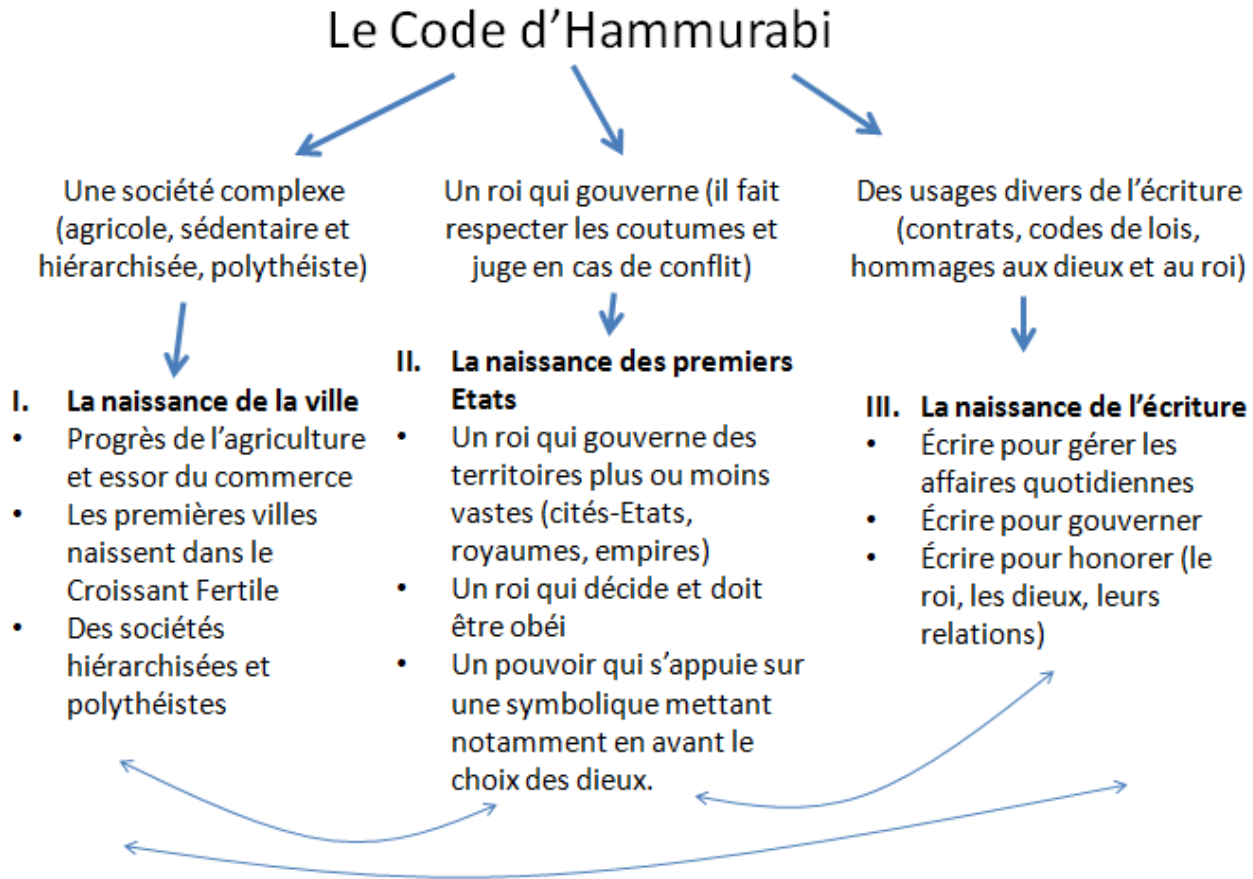
Il est important que l'élève ait connaissance au préalable de l'existence de sociétés non-étatiques, dans le cadre de l'étude de la préhistoire et du néolithique notamment : bandes, clans, tribus (sociétés segmentaires) sont unies par un ancêtre commun, ne connaissent pas de pouvoir centralisé, se regroupent parfois mais peuvent aussi s'affronter, ont un chef aux fonctions souvent honorifiques. Les conflits sont gérés par les anciens. Le néolithique transforme l'organisation des sociétés, qui deviennent plus inégalitaires et plus spécialisées (production, transformation, propriété, guerriers, exercice du pouvoir...). La croissance de la production et des échanges permet la naissance de la ville, qui regroupe des populations plus nombreuses, où se posent des questions nouvelles : comment régler les différends, notamment liés à la propriété, défendre ou étendre le territoire ? C'est dans ce cadre que naissent les premières écritures, nées du besoin accru de transmettre l'information : dans des territoires plus vastes et des sociétés plus nombreuses, la transmission orale ne suffit plus. La ville, l'écriture et l'Etat se développent parallèlement, mais il ne faut pas imaginer que l'Etat naît partout de la même façon : il ne naît pas partout (le modèle de la tribu est encore très présent en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique et en Europe) ni en suivant le même modèle : les cités-états coexistent avec des royaumes plus vastes, puis avec des empires à partir du III^e millénaire : ils résultent d'une supériorité militaire (ils sont souvent nés d'une avancée de l'organisation militaire), et font coexister des peuples et cultures diverses sous une même autorité centrale située dans une capitale (Akkad, Ur, Babylone, Egypte). Le régime impérial acquiert un caractère de plus en plus autoritaire et sacré car la personne du souverain est un élément essentiel pour l'unité de l'empire et de l'élite dirigeante.



Une entrée possible : le Code d'Hammurabi

Hammurabi est Grand roi de Babylone de 1792 à 1750 av. J.-C. Il est à la tête d'un royaume divisé en provinces dirigées par un gouverneur. La stèle représente une scène d'investiture dont le message est clair : les dieux choisissent le roi. Le dieu Shamash remet au roi les insignes de la royauté, cercle et baguette, garants de la norme. Le prologue du code explique le rôle des dieux dans la désignation du roi et indique que la loi émane du roi (chez d'autres peuples, comme les hébreux, la loi vient directement des dieux, et le roi se contente de rendre la justice). Le code est composé de 282 articles qui exposent des cas particuliers suivis de sanctions réellement prononcées, c'est une compilation de jurisprudences. On y perçoit l'aspiration à une loi unique applicable pour

tous : processus de codification (le domaine d'application du droit est de plus en plus vaste et complexe). Il repose sur la loi du Talion, et permet une esquisse des sociétés régies par ce code : sédentaires, agricoles, hiérarchisées, polythéistes. On peut y voir un double usage de l'écriture : écrire et faire connaître la loi, et aussi rédiger des contrats (l'article 36 évoque par exemple les tablettes servant de contrat). Les scribes, fonctionnaires royaux qui maîtrisent l'écriture, participent du renforcement de l'autorité royale en diffusant une symbolique qui permet l'adhésion des populations et leur consentement à l'autorité du roi (un grand roi, désigné par les dieux, issu d'un grand ancêtre...) : ils contribuent à légitimer l'autorité du roi.



Cette étude permet de formuler une première définition de l'Etat : un territoire dirigé par une autorité centrale (un ou plusieurs chefs, et des fonctionnaires qui les aident à gouverner) . Elle prend les décisions qui concernent la vie en société (normes, justice, guerre) et peut punir ceux qui lui désobéissent.

Th. 2 Séq. 1 : Le monde des cités grecques

Un pas important est franchi dans la conception de l'Etat : pour la première fois, les pouvoirs sont définis et bornés par la loi, même si elle change encore souvent. La définition de la cité se précise : il s'agit à la fois d'un territoire, d'un type d'organisation politique (assemblée / conseil / magistrats élus, même si leur rôle est variable d'une cité à l'autre) et d'un idéal de participation civique. Elles fonctionnent selon le principe d'une hiérarchie civique (de nombreux groupes sont exclus du corps civique) et le plus souvent d'une égalité géométrique entre les citoyens (les riches citoyens ont plus de droits et plus de devoirs que les pauvres). Athènes est donc une exception. Partout la pratique religieuse se fait dans un cadre communautaire, afin de protéger la cité. Ce sont des religions du « faire » et non du « croire » : l'accomplissement de rites est un acte de loyauté envers la communauté.

Trois idées peuvent être mises en avant :

I. Des cités indépendantes et rivales...

II. ... unies par une culture commune et un même idéal civique

III. Des organisations politiques différentes

On arrivera à une première définition du citoyen : membre d'une communauté qui possède des droits et doit remplir des devoirs. Droits et devoirs sont définis / garantis par la loi.

Th. 3 Séq. 1 : Conquêtes, paix romaine et romanisation

Ce point permet d'aborder la notion d'empire : les victoires militaires conduisent des peuples différents à obéir à une même autorité. Si les pouvoirs de l'empereur sont importants, il ne faut pas imaginer un absolutisme régissant tous les domaines : l'exercice de l'autorité sur des territoires éloignés implique un équilibre entre centralisation et respect de la personnalité des éléments. L'empire romain délègue l'essentiel des tâches de gestion aux cités, qui ne sont pas détruites par l'empire mais renforcées et diffusées là où elles n'existaient pas. Cette gestion décentralisée ne peut fonctionner sans la collaboration des élites locales : l'intégration politique et culturelle des élites assure la stabilité de l'empire et permet de l'administrer avec peu de moyens (une centaine de fonctionnaires par province). La personne du souverain est un ciment essentiel pour l'unité de l'empire, ce qui explique le caractère de plus en plus autoritaire et sacralisé du pouvoir, comme tous les systèmes impériaux : une intense propagande mettant en avant le caractère divin de la personne de l'empereur contribue à légitimer son autorité.

Trois idées peuvent être mises en avant :

I. La conquête d'un vaste empire

- De la maîtrise de l'Italie...
- ... à la conquête du pourtour méditerranéen

II. Comment gouverner un territoire aussi vaste ?

- Un empereur sacralisé (rôle de la symbolique)
- Une gestion souple de l'empire
- La pax romana : préservation de la paix et recherche de la prospérité

III. La romanisation progressive de l'empire

- La romanisation des paysages
- La romanisation des élites
- La diffusion de la citoyenneté romaine

On donnera une première définition de l'empire : un Etat où les conquêtes militaires conduisent des peuples différents à obéir à une même autorité.

Tableau de synthèse : la notion d'Etat et le vocabulaire politique - repères de progressivité

	Un Etat est :	Cycle 3		Cycle 4		
		CM1-CM2	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
L'Etat personifié : le souverain	Un territoire et une population...	Royaume	Royaume Etat, cité-Etat Empire	Royaume Etat Empire	Royaume Etat Empire	Etat
	... régis par des gouvernants qui exercent certaines fonctions (décider, juger, combattre)...	Roi Empereur	Roi Empereur	Roi, monarque absolu Empereur (Basileus, Calife)	Roi, monarque absolu Empereur Séparation des pouvoirs	Séparation des pouvoirs Dirigisme Chef totalitaire
L'Etat abstrait : la codification du droit et du pouvoir	... et disposent d'un monopole de la contrainte légitime...		Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts
	... qui est justifié et légitimé par des valeurs et des symboles.		Droit divin Citoyenneté*	Droit divin	Droit divin Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*	Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*
	L'Etat s'appuie sur une administration...		Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires
	... et sur des textes juridiques.		Loi*	Loi *	Universalité des lois* Constitution* Déclaration des droits*	Universalité des lois* Constitution* Déclaration des droits*
L'Etat en débat : des questions toujours actuelles	Il entretient des relations variables avec d'autres pouvoirs (religieux, économiques, sociaux).			Théocratie Absolutisme	Laïcité*	Laïcité*
	L'Etat peut prendre des formes multiples selon l'organisation des pouvoirs qui est choisie.				Monarchie absolue ou constitutionnelle Empire autoritaire République démocratique*	République démocratique* (parlementaire, semi-présidentielle) Totalitarisme
	Les missions de l'Etat sont plus ou moins étendues.		Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education Etat providence Institutions supranationales

Royaume : première occurrence de la notion

Justice* : terme étudié également en EMC

Bibliographie :

